



REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

# MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12  
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - **Site internet : [www.bazemont.fr](http://www.bazemont.fr)**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 9 avril 2021

Présents (12) : M. Balot, Mme Boudet, M. Caffin, M. Crespin, Mme Delorenzi, M. Froment, M. Hetzel, Mme Huchette-Jaulin, Mme Huser, Mme Lemaire, M. Loret, Mme Malheu,

Absents (6) : Mme Bolzer (pouvoir M. Delorenzi), Mme Fontaine (pouvoir T. Crespin), M. Harlay (pouvoir C. Boudet), Mr Nigon (pouvoir F. Balot), Mme Servais-Mousty (pouvoir M. Huchette-Jaulin), M. Wasieczko (pouvoir G. Froment)

### Ordre du jour :

#### **I – Désignation du secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : Mme Malheu

#### **II – Adoption du compte rendu du conseil municipal du 6 mars 2021.**

Le compte rendu du 6 mars 2021 est adopté à l'unanimité et sera mis sur le site de la mairie.

#### **III – Informations générales**

##### **a) Point sur la vaccination**

Engagement tenu. 74 % des +75 ans ont été vaccinés. Sur les 131 personnes de la commune contactées, 21 personnes n'ont pas répondu.

Le centre de vaccination de Crespières est de mieux en mieux organisé et les secondes injections commencent.

Pour assurer son bon fonctionnement jusqu'à l'été 2021, le centre compte 150 aidants administratifs.

Une subvention de 50 000 euros sera accordée par l'ARS au centre sur présentation d'un budget. Constitution en cours.

Un grand merci à Sandrine Huser pour sa grande disponibilité et sa gestion du planning vaccinations.

##### **b) Point Plan départemental de voirie, travaux rue des Jonchères**

La dernière réunion s'est tenue avec le maître d'œuvre. Pas de changement, une très légère baisse du coût des travaux.

Le maître d'œuvre propose de greffer les travaux de la rue des Jonchères sur l'appel d'offre.

En résumé : tranche ferme : route de Flins et rue du chemin Vert ; tranche optionnelle : rue de la Pompe et rue des Jonchères

Planning :

- A partir du 14/04 jusqu'au 12/05 : remise de l'appel d'offre sur la plateforme
- A partir du 13/05 ouverture des plis et analyse des offres
- Début juin : réunion de la commission d'appel d'offres. Puis information aux entreprises non retenues et 15 jours plus tard information à celle retenue.
- Début des travaux prévu juillet 2021/août 2021.

### c) Contrat rural : information et mise en place d'un comité de pilotage

Présentation du projet par Martine Delorenzi.

- L'interdiction du plastique au plus tard janvier 2025, repas dit "végétarien", produits bio à partir de janvier 2022, lutte contre le gaspillage alimentaire... La **loi Egalim** comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective scolaire.

La restauration scolaire de notre école qui se révèle d'une capacité trop juste doit s'adapter à ces nouvelles normes

Construction d'un nouveau restaurant scolaire :

D'une surface d'environ 250m<sup>2</sup> comprenant une salle pour les élèves du primaire et une salle pour les maternelles (si possible), une cuisine en 2 parties : l'une pour la préparation des repas, l'autre pour la plonge, une réserve, des toilettes, la nouveauté consistera à proposer une liaison chaude (froide actuellement) avec confection des repas effectuée sur place par une entreprise. La commune mettra à disposition des agents municipaux pour la distribution des repas.

- Suppression du préfabriqué et construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir le service post scolaire et le centre de loisirs
- Aménagement d'un préau.
- Réfection des 2 cours
- Réaménagement pour une nouvelle destination d'utilisation de la salle de restauration actuelle.

Pour mener ce projet, nous serons assistés par la société INGENIERY qui dépend du conseil départemental. Lors de la réunion de la commission affaires scolaires du 20 mars dernier, il a été présenté le compte rendu de INGIENERY qui travaille sur le sujet actuellement. Plusieurs projets sont à l'étude :

1<sup>ère</sup> solution : transformation de la salle du Cèdre : suffisamment grande mais sombre pas évidente à aménager en salle de restauration et obligation de construire une nouvelle salle des fêtes et de théâtre

2<sup>ème</sup> solution : construction d'un nouveau bâtiment respectant les normes énergétiques et sanitaires dans le parc sous la Comédie. Point positif, le terrain appartient à la commune.

Coût global du projet estimé à environ 700 K€ HT. Début des travaux horizon 2024.

Subventions accordées dans le cadre du Contrat Rural :

- Département : 30% d'un plafond de 370 000 euros soit : **111 000 euros**
- Région : 40% d'un plafond de 370 000 euros soit 40 % : **148 000 euros**
- **Total : 259 000 €**

Reste à charge pour la commune environ 210 000 euros.

Subvention accordée dans le cadre d'un Contrat Rural Yvelines + :

- 70% de 210 000 € soit : **161 000 €**

**Total des subventions accordées : 420 000 €**

**Participation communale : 280 000 €**

La société INGIENERY s'occupe de l'estimation et de la partie l'administrative.

Une commission spéciale pour travailler sur ce projet doit être constituée. Un mail sera envoyé à tous les conseillers qui désirent y participer.

Rappel : entre 2 contrats ruraux il faut un délai de 3 ans.

Coût de rénovation sur 2022 de la petite maternelle : 200 K€. Monsieur Le Maire doit voir pour l'obtention d'une DETR à 40 % au lieu de 30 %.

**d) Distribution eau potable : baisse de pression et travaux rue du Manoir**

Suite à la baisse de pression constatée par des riverains situés entre le 65 et 86 rue du Manoir, une étude a été réalisée par SUEZ. Les mesures réalisées ont fait apparaître des baisses de pression dues au remplissage du surpresseur situé au 17 rue du Manoir qui alimente la commune d'Aulnay et qui est géré par Véolia.

Véolia doit diminuer la pression des pompes au moment du remplissage des cuves et des travaux doivent être effectués (environ 29 000 euros HT à la charge du syndicat), courant 2021, afin d'améliorer le réseau entre le 65 et 86 rue du manoir, et sur le secteur de la partie haute de la rue au Lierre

**e) Nouvel arrêté concernant la divagation et la promenade des chiens**

Un nouvel arrêté a été pris par Monsieur Le Maire pour rappeler aux propriétaires de chiens les règles à suivre suite à deux attaques de chiens rue des Mugnets en 10 jours. Monsieur le Maire a reçu les victimes qui ont décidé de porter plainte. Pour une des victimes, graves blessures et décès de son chien.

Le propriétaire du chien a lui aussi été reçu par Monsieur Le Maire et doit faire effectuer une évaluation comportementale de son chien par un vétérinaire agréé et transmettre à la Mairie le compte-rendu.

L'arrêté sera affiché en Mairie, à l'entrée du parc de jeu et sera envoyé par Newsletter et également publié sur le site de la Mairie et dans le prochain Bazemont Village.

**f) Information concernant les tarifs du Centre de Loisirs appliqués par la CCGM**

Le vote s'est tenu le 07/04/2021.

A partir de septembre 2021, le tarif sera à la journée avec une augmentation de 2,2 % et non plus à la ½ journée suite à une modification des journées d'école à la rentrée prochaine. Pour le calcul, il y a 5 quotients applicables.

Prix actuel pour Bazemont :

Pour un enfant en ½ journée : de 2,55 à 14,14 euros

Pour deux enfants en ½ journée : de 2,10 à 11,60 euros

Sur Maule le tarif à la journée est le suivant : de 8,32 à 24,32 euros

**IV - Délibérations**

**1. Finances**

**Budget communal**

**a) Approbation du compte de Gestion 2020**

Adopté à l'unanimité

**b) Approbation du compte administratif 2020**

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Réalisé	1 358 786.59	642 603.71
	Reste à réaliser	0	30 048.61
RECETTES	Réalisé	1 606 455.73	776 898.50
	Reste à réaliser	0	49 545.00

} Pour info

**Fonctionnement :**

Report n-1 : + 65 560.58 €

Résultat de l'exercice 2020 : 247 669.14 €

Résultat disponible à affecter : 313 229.72 €

**Investissement :**

Report n-1 : - 274 924.92 €

Résultat de l'exercice 2020 : 134 294.79 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 : - 140 630.13 €

**c) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020**

Résultat global de l'exercice : Excédent disponible .....	313 229.72 €
Déficit obligatoire à combler .....	121 133.74 €
Affectation volontaire en réserve R 1068 en investissement ..	250 000.00 €
Excédent de fonctionnement reporté R002.....	63 229.72 €

**d) Vote des taxes locales**

Taxes foncières sur les propriétés bâties – 22.08 ( taux communal 2020 = 10.50 % + taux départemental 2020 = 11.58%)

Taxes foncières sur les propriétés non bâties – 75.19 %

**e) Budget primitif 2021**

**Section fonctionnement - Vue d'ensemble**

<b>Dépenses</b>	<b>1 642 257.72 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>1 642 257.72 €</b>
011 - Charges à caractère général	506 150.00 €	002 – Exdt ant reporté Fonc.	63 229.72 €
012 - Charges de personnel	670 816.00 €	013 - Atténuations de charges	5 000.00 €
014 - Atténuations de produits	205 373.00 €	70 - Produits des services	226 450.00 €
65 - Autres charges gest. Courante	84 696.82 €	73 - Impôts et taxes	1 165 000.00 €
66 - Charges financières	9 000.00 €	74 - Dotations et participations	142 563.00 €
67 – Charges exceptionnelles	8 300.00 €	75 - Autres produits gest cour.	40 000.00 €
68 – Dotations aux provisions	1 000.00 €	76 - Produits financiers	15.00 €
023 - Virement à la section d'inv	151 169.61 €		
042 - Op.d'ordre entre section	5 752.29 €		

**Section investissement - Vue d'ensemble**

<b>Dépenses</b>	<b>815 219.43 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>815 219.43 €</b>
001 Solde d'ex d'inv. Reporté	140 630.13 €	13 - Subv.d'inv.	312 337.53 €
20 - Immo. incorp.	29 748.00 €	10 - Dotations fonds divers	95 000.00 €
21 - Immo corporelle	62 578.87 €	1068 – Exdt Fonctionnement	250 000.00 €
23 - Immo en cours	484 986.25 €	021 - Virt.de la section fonct	152 129.61 €
16 - Remboursement d'emprunts	97 276.18 €	040 - Op.d'ordre entre section	5 752.29 €

**Budget assainissement**

**a) Approbation du compte de Gestion 2020**

Adopté à l'unanimité

**b) Approbation du compte administratif 2020**

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Réalisé	60 540.20 €	6 224.00 €
	Reste à réaliser	0	0
RECETTES	Réalisé	57 639.70 €	52 009.00 €
	Reste à réaliser	0	0

**Fonctionnement :**

Report n-1 : 84 529.47 €

Résultat de l'exercice 2020 : - 2 900.50 €

Résultat à affecter : 81 628.97 €

**Investissement :**

Report n-1 : 126 253.35 €

Résultat de l'exercice 2020 : 45 785.00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 : 172 038.35 €

**c) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020**

Résultat global de l'exercice : Excédent à affecter.....	<b>81 628.97 €</b>
Affectation en réserve R 1068 en investissement ..	0 €
Excédent de fonctionnement reporté R002.....	81 628.97 €

#### d) Budget primitif 2021

##### Section fonctionnement - Vue d'ensemble

<u>Dépenses</u>	127 852.97 €	<u>Recettes</u>	127 852.97 €
011 - Charges à caractère général	75 843.97 €	002 – Exdt ant reporté Fonc.	81 628.97 €
042 Op d'ordre entre section	52 009.00 €	70 Ventes prod fab, prest serv, mar	40 000.00 €
		042 Op d'ordre entre section	6 224.00 €

##### Section investissement - Vue d'ensemble

<u>Dépenses</u>	224 047.35 €	<u>Recettes</u>	224 047.35 €
21 - Immo corporelle	217 823.35 €	001 Solde d'ex d'inv. Reporté	172 038.35 €
040 - Op d'ordre entre section	6 224.00 €	042 Op d'ordre entre section	52 009.00 €

### 2. Affaires générales

- a) Sollicitation de l'Agence départementale Ingénierie pour l'élaboration des dossiers de demande de Contrat Rural

**Adopté à l'unanimité**

- b) Dénomination de la voirie (nouveau lotissement rue des Fourneaux)  
Nom : Allée de l'Orme avec une numérotation des lots à bâtir.

**Le conseil n'est pas habilité à nommer les voies privées**

- c) Sorties club ado  
Pas de sorties prévues

- d) Règlement des services scolaires 2021/2022  
Identique à celui de l'an dernier.

**Adopté à l'unanimité**

- e) Règlement du Club Ado 2021/2022  
Pas d'augmentation du tarif

**Adopté à l'unanimité**

- f) Communes forestières : désignation d'un référent et d'un suppléant  
Organisme soutenu par la région IDF.

Référent : Thierry Nigon  
Suppléant : Jean-Bernard Hetzel

**Adopté à l'unanimité**

### 3. Communauté de commune Gally-Mauldre

- a) Transfert à la CCGM du fonds de Péréquation Communal et Intercommunal  
Voté à l'unanimité par l'ensemble de membres de la Communauté de commune Gally Mauldre. Chaque commune doit maintenant voter le transfert.

**Adopté à l'unanimité**

## V – QUESTION DIVERSES

### Commission Communication et information

*Bazemont Village* : Parution fin juin 2021. Réception des articles jusqu'au 17 mai 2021.

### Commission affaires scolaires

Le passage à la semaine de 4 jours se pose avec pour conséquences la suppression des activités du vendredi après-midi dont l'organisation devient complexe et la recherche d'animateurs compétents difficile.

La commission affaires scolaires sera réunie afin d'étudier la question et proposer aux familles de répondre à un questionnaire. Compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fermeture de la petite et moyenne section de maternelle pour cause de cas de COVID-19 quelques jours avant la décision gouvernementale de fermer les écoles pour 3 semaines. Le personnel est venu pour assurer le rangement et le nettoyage avec des horaires aménagés.

### **Commission finances**

Réunion le 17 avril 2021. Point sur le budget voté ce jour.

### **Commission Travaux / Circulation**

- Circulation : Réunion le 10 avril 2021.
- Travaux : pour les travaux d'entretien de la voirie, passage prochainement du camion pour le rebouchage des parties en mauvais état par un enrobé projeté. Rappel : 100K€ ont été budgétés en 2021 sur la ligne budgétaire concernée. Les travaux du lotissement rue des Fourneaux sont achevés. Sur les 12 lots, 10 lots sont vendus et les permis de construire déposés.
- Eclairage public : certains administrés s'étonnent des lampadaires allumés le jour : cela correspond, une fois en début de chaque mois, du passage de l'entreprise chargée de la maintenance.

### **VI – Questions diverses**

Monsieur le Maire nous informera de l'organisation des élections Régionales et Départementales prévues en juin 2021 ou de leur report en septembre 2021.

Réunion de tous les adjoints dernière semaine d'avril.

La cérémonie du 8 mai devra être organisée avec un nombre de participants en raison des dispositions prises dues à la pandémie.

### **VII – Date du prochain Conseil Municipal**

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 7 mai 2021 à 20h30

Le suivant le vendredi 4 juin 2021 à 20H30

Dernier conseil avant les vacances d'été le vendredi 2 juillet 2021

La séance est levée à 23h45